

SALAVILLE Jean Jacques 3E10911 1744 1745					
181	12/07/1744	ALLO Jean	Combettes	quittance	Jean ALLO de Combettes p Ribennes a reçu de François BONNAL mari d'Isabeau ITIER fille à Etienne de Laubespain p Lachamp 91 L pour partie de la dot de feu Louise ALLO femme dudit ITIER et fille dudit ALLO conformément à leur CM reçu par nous notaire.
251	24/11/1744	ALLO Jean	Ribennes	quittance	Jean ALLO de Combettes p Ribennes a reçu de François BONNAL de Laubespain p Lachamp 164 L des restes de la restitution de dot audit ALLO par Etienne ITIER pour raison du décès ab intestat de Louise ALLO fille audit ALLO et épouse audit ITIER
48	17/01/1744	ALLO Jean SAINT LEGER Marie	Recoules	CM	Jean ALLO fils d'autre Jean dit POURTALIER et feu Catherine ANTONY et Marie SAINT LEGER fille de feu Baptiste et Marie ROCHE tous habitant de Recoules de Fumas. Le fiancé assisté de son père, la fiancée de sa mère, Vidal SAINT LEGER son frère aîné et Pierre CHEVALIER son paratre. La fiancée se constitue tous ses biens dont 130 L gagnés de son travail, une robe, un cotillon étoffe de pays. Déclarent être de simples journaliers et la valeur de leurs biens n'excède pas 290 L.
346	28/03/1745	AMOUROUX Jacques	Ribennes	quittance	Jacques AMOUROUX du Mazel p Ribennes mari de Marguerite BONNAL a reçu d'Antoine BONNAL son neveu du Mazel 72 L argent de la constitution faite à la dite BONNAL lors de son CM reçu par moi notaire .
75	10/03/1744	ARZALIER Guillaume	Recoules	quittance	Guillaume ARZALIER mari de Marguerite JULIEN de Recoules p St Léger de Peyre – Cm reçu par nous notaire – déclare avoir reçu de Jean et autre Jean JULIEN père et fils ses beau père et beau frère des Cayres 70 L pour restes de la dot constituée à ladite JULIEN lors de leur CM
392	10/05/1745	ASTRUC Pierre BOULET Catherine	Lachamp Gal	St CM	Pierre ASTRUC veuf fils de Jean Pierre et feu Louise HEBRARD de Lachamp et Catherine BOULET fille d'Antoine et Catherine JULLIEN de Rachas p St Gal. Jean BOULET frère de la fiancée.
216	03/10/1744	BALES Jean	Recoules	quittance	Jean BALES tisserant de Recoules a reçu de François ITIER ... de Marie VALY fille et donataire de feu François 130 L pour une obligation consentie par ledit VALY audit BALES
251	24/11/1744	BALES Pierre THERON Marguerite	St Léger de Peyre Ribennes	CM	Pierre BALES fils de feu Pierre et Marguerite TARDIEU de Recoules p St Léger de Peyre et Marguerite THERON fille de Pierre et Marie BONNAL du Mazel p Ribennes. Le fiancé assisté de sa mère et Pierre BALES son frère aîné et Pierre BRUN son beau frère de Recoules, la fiancée de ses père et mère et François BONNAL son oncle maternel.

178	05/07/1744	BASTIDE Claude	Ribennes	quittance	Jacques BASTIDE demeurant à présent à Ribennes a reçu de Vital SAUSSE du Mazel de Ribennes son beau frère ...
169	26/06/1744	BEAUVOIR Alexis VILLARET Marianne	Arifates Combettes	CM	Alexis BEAUVOIR fils de feu Louis et Françoise BASTIDE d'Arifates p Les Laubies et Marianne VILLARET veuve de Jean BEAUZEDAT fille de Jacques et Marie SABY des Combettes à présent les parents demeurant au Choisinez p St Gal et la fiancée à Combettes p Ribennes. Le fiancé comme personne libre et majeure, assisté de Pierre BESTION du Mazet p Les Laubies son cousin, la fiancée de Jacques VILLARET son père faisant pour lui et la SABY .
165	26/06/1744	BECAT Louis	St Denis	quittance	Louis BECAT de Mezery p St Denis déclare avoir reçu de Pierre BECAT son frère aîné d'Espeisses p Les Laubies 199 L d'acompte de ce que ledit Pierre BECAT et Isabeau CHALIER leur mère commune ses serait obligée de payer audit Louis BECAT par le CM dudit Pierre BECAT avec Marie ROUSSET reçu par M° SALAVILLE notaire des Laubies
312	07/02/1745	BLACHAS Guillaume COMBETTES Marie	St Léger de Peyre	CM	Guillaume BLACHAS tisserant fils de Joseph et Jeanne BONNEFOY et Marie COMBETTES fille de Guillaume et Marie HUGONNET tous de St Léger de Peyre. Les fiancés assistés de leurs père et mère.
149	05/06/1744	BLANQUET Jacques	Javols	quittance	Simon BLANQUET de Javols , Pierre Trophime de Javols, autre Pierre BLANQUET de Tiracols, Marie BLANQUET femme de Jean PORTAL mariés du Bois du Mont, Etienne BRUNEL mari de Marianne BRUNEL de Longuesagne tous de la paroisse de Javols, ont reçu de Messire Jean Baptiste DAUBARET docteur en théologie prêtre et prieur de St Sauveur de Peyre 150 L de légats fait par feu Jacques BLANQUET leur frère dans son dernier testament .
42	09/01/1744	BLANQUET Marianne	Longuesagne	Testament	Marianne BLANQUET femme de Etienne BRUNEL journalier de Longuesagne p Javols malade fait son testament. Donne au curé de Javols 15 L pour des messes, donne à Isabeau BLANQUET sa nièce demeurant à présent à Javols 30 L , à Pierre BLANQUET son frère de Javols 30 L , à Marianne BLANQUET sa nièce et filleule demeurant au Mas Puges p St Gal 15 L , à tous ses autres parents ou prétendants 5 sols, nomme HU Etienne BRUNEL son mari à la charge de payer les légats.

297	28/01/1745	BONNAL Antoine MEISSONNIER Marie	Ribennes St Léger de Peyre	CM	Antoine BONNAL fils de feu Jean et Jeanne BRUNEL du Mazel p Ribennes et Marie MEISSONNIER fille de feux Jean et Marie BESSIERE de Recoules p St Léger de Peyre. Le fiancé assisté de sa mère, et Jacques AMOUROUX son oncle, la fiancée d'Antoine MEISSONNIER son frère , Etienne CEVENE et Jean BALES ses parents et amis. Antoine MEISSONNIER paiera à sa sœur 399 L 12 sols pour ses droits de légitime paternels et maternels, la fiancée se constitue 440 L gagnés de son travail , Jeanne BRUNEL mère du fiancé du vouloir d'Antoine BASTIDE son second mari , par donation entre vifs, donne à son fils la moitié de tous ses biens promettant le restant à la fin de ses jours.- Cité Jean Antoine BONNAL son frère.
472	06/10/1745	BONNAL Guillaume	Lachamp	quittance	Guillaume BONNAL des Vernets p Lachamp a reçu d'ANDré ASTIER son beau frère du Villaret p Gabrias 50 L d'acompte du contrat passé entre eux
179	09/07/1744	BONNAL Jean BONNET Catherine	Ribennes Rimeize	CM	Jean BONNAL veuf fils de feu Pierre et Marie VERNET du Mazel p Ribennes et Catherine BONNET fille de Jean et feu Jeanne CERTO de Sarouilhet p Rimeize.
295	27/01/1745	BONNAL Jean antoine	Ribennes	accord	Jean Antoine BONNAL fils cadet de feu Jean BONNAL et Jeanne BRUNEL du Mazel p Ribennes et Antoine BONNAL son frère aîné passent un accord pour régler leurs droits de légitime.
102	29/04/1744	BONNAL Jeanne	Le Bouchet	Testament	Jeanne BONNAL fileuse de laine du Bouchet p Ribennes agée et malade fait son testament.Lègue à Isabeau BONNAL sa sœur du Bouchet 30 L, à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Pierre BONNAL son neveu du Bouchet.
81	29/03/1744	BONNAL Pierre	Le Mas	quittance	Pierre BONNAL assisté d'Etienne TRAUCHESSEC son beau frère qu'il a choisi pour son curateur habitant du Mas p Les Laubies a reçu de Pierre BONNAL son oncle de Feybesses p St Léger de Peyre 31 L de la portion qui lui est due du chef de sa mère suivant actes passés entre ledit BONNAL et ledit feu père dudit BONNAL
267	20/12/1744	BONNAL Pierre	Les Laubies	BONNAL Pierre	Pierre BONNAL du Mas des Laubies assisté d'Etienne TRAUCHESSEC son beau frère dudit lieu qu'il a choisi comme curateur a reçu de Pierre BONNET de Faibesses p St Léger de Peyre 87 L provenant d'arrérages dus audit BONNAL par ledit BONNET.

315	10/02/1745	BONNAL Pierre	St Denis en Margeride	quittance	Pierre BONNAL fils à feu Jacques et Marguerite BONNET originaire du Mas P les Laubies marié avec Marie Rose TICHIT demeurant à présent à Langlade P St Denis en conséquence du contrat de transaction passé entre son feu père et Pierre BONNET son oncle maternel de Faibesses p St Léger de Peyre le 30/05/1736 devant nous notaire portant que ledit BONNET paiera la somme de 900 L, ledit BONNET a payé audit BONNAL 200 L .
323	18/02/1745	BONNAL Pierre GERBAIL Marianne	Ribennes Rieutort	CM	Pierre BONNAL veuf fils de feu Jean et Catherine BARRANDON del Bary p Ribennes et Marianne GERBAIL veuve de Jean LAURAIRE de Coulagnes Hautes p Rieutort. Le fiancé assisté d'Antoine CRUVEILLER son beau père de Ribennes, la fiancée de Jean LAURAIRE son beau frère de Coulagnes Hautes. La fiancée se constitue 816 L provenant pour partie de l'hoirie de feu Jean LAURAIRE son mari et d'autre Jean LAURAIRE son frère y compris une petite garde robe, somme de 75 L à elle due par Pierre GERVAIL son frère de Raspailac P Gabrias. Le fiancé prévoit une pension viagère en cas de décès avant sa fiancée.
305	04/02/1745	BONNAL Pierre TICHIT Marie Rose	Les Laubies St Denis	CM	Pierre BONNAL fils à feux Jacques et Marguerite BONNET du Mas p Les Laubies et Marie Rose TICHET fille de Pierre et feue Marguerite CHALIER de Langlade p St Denis. Le fiancé assisté d'Etienne TRAUCHESSEC son beau frère du Mas, la fiancée de son père. Marguerite PELAGAL femme en secondes noces dudit Pierre TICHET et maratre de la fiancée.
369	25/04/1745	BONNEFOY Etienne	St Sauveur de Peyre	Testament	Etienne BONNEFOY tisserant del Prat p St Sauveur de Peyre malade fait son testament. Donne pour des messes, donne aux pauvres , donne à Jean et Pierre BONNEFOY ses fils de Marguerite CONORT 150 L , à Jean BONNEFOY son autre fils 300 L , à Marie et Marianne BONNEFOY ses filles 200 L ,)à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Jean Antoine BONNEFOY son autre fils de ladite CONORT son épouse.

374	30/04/1745	BONNET Marie	Rieutort	Testament	Marie BONNET femme de Jacques SAINT LEGER de Vitrolles p Rieutort de Randon malade fait son testament. Donne aux prêtres pour des messes, donne aux RP Capucins de Mende 30 L payables, donne aux pauvres de la paroisse de Rieutort 3 seitiers bled seigle, donne à Jeanne SAINT LEGER sa soeurastre demeurant à Vitrolles 50 L , donne à Jean Pierre BONNET son frère demeurant en bas pays du Languedoc 50 L, donne à tous ses autres parents et prétendants 5 sols, nomme HU Jean SAINT LEGER son mari , à charge de payer les légats et remettre l'hérédité à Jean SAINT LEGER leur fils âgé d'environ 22 mois lorsqu'il aura 25 ans , ce testament annule le précédent par lequel la testatrice léguait ses biens à Jean BONNET son frère du Savinier.
314	08/02/1745	BONNET François	Ribennes	quittance	François BONNET et Isabeau PONS mariés de Combettes p Ribennes ont reçu de Joseph BONNET leur fils 75 L argent descendant des réserves faites par les mariés lors du CM de leur fils reçu par moi notaire
62	15/02/1744	BONNET François BOULET Jeanne	Ribennes	CM	François BONNET fils à feux Jean BONNET et Louise BOUT et Jeanne BOULET fille à Jean BOULET et Jeanne BASTIDE tous de Ribennes. Le fiancé comme personne libre et majeure assisté de Guillaume AMOUROUX son beau frère de Rbennes, la fiancée de ses père et mère. Jeanne BASTIDE par donation entre vifs donne à sa fille la moitié de ses biens et promet le restant à la fin de ses jours se réservant l'usufruit. Guillaume AMOUROUX promet 190 L à son beau frère.
313	08/02/1745	BONNET François et Joseph	Ribennes	quittance	François et Joseph BONNET père et fils,le fils donataire de son père et Isabeau PONS sa mère ont reçu de Dominique DELPUECH du Crouzet p Ribennes 80 L argent que ledit DELPUECH paye comme mari d'Isabeau PONS fille et bien tenante de feu Jean PONS du Crouzet de laquelle ledit Jean était débiteur envers lesdits BONNET comme donataire de feu François PONS son père

352	06/04/1745	BONNET Marie	Rieutort	Testament	Marie BONNET femme de Jacques SAINT LEGER de Vitrolles p Rieutort de Randon malade fait son testament. Donne 25 L aux prêtres pour des messes, donne aux RP Capucins de Mende 2 L payables par Jean BONNET son frère aîné du Savinier, donne aux pauvres de la paroisse de Rieutort 3 seitiers bled seigle, donne à Jean BONNET son frère du Savinier 100 L à prendre sur les biens de sa mère qui lui sont dus au lieu de Coulagnes Basses, donne à tous ses autres parents et prétendants 5 sols, nomme HU Jean SAINT LEGER son fils, s'il vient à décéder en bas âge lui substitue Jean BONNET son frère du Savinier.
387	05/05/1745	BONNET Pierre CRUVEILLER Jeanne	Ribennes	CM	Jeanne fille de Pierre et BROUILHET – Pierre BONNET père de Pierre tisserant de la Bessière- Il manque une page-
385	02/05/1745	BOUCHARD Joseph	St Sauveur de Peyre	obligation	Joseph BOUCHARD paysan de Fontanes p St Sauveur de Peyre déclare devoir à César OSTY avocat en parlement habitant de St Léger de Peyre 180 L provenant de pareille somme que Jean CHASSARC beau père dudit BOUCHARD était débiteur envers feu Joseph OSTY père audit César OSTY.
442	19/07/1745	BOULAT Jean	Ribennes	quittance	Jean BOULAT de Pigeyses Hautes p Ribennes comme mari d'Isabeau BRINGER a reçu d'Etienne BRINGER son beau frère de Montchiroux P lachamp absent Catherine FORESTIER sa mère 49 L 12 sols d'acompte de la constitution dotale d'Isabeau BRINGER.
156	18/06/1744	BOULAT Jean BRINGER Isabeau	Ribennes Lachamp	CM	Jean BOULAT jeune des Pigeyses Hautes p Ribennes fils de feux Giral et Antoinette AMOUROUX et Isabeau BRINGER fille de feu Jean et Catherine FORESTIER de Montchiroux p Lachamp. Le fiancé assisté de Pierre RIGAL son beau frère de Pigeyses Hautes, Jacques AMOUROUX son oncle paternel du Mazel p Ribennes, la fiancée de sa mère, Etienne BRINGER son frère aîné, Pierre BRINGER son autre frère. Lesdits FORESTIER et Etienne BRINGER mère et fils, le fils donataire contractuel de ses père et mère, constituent à la fiancée pour droits paternels et maternels ou supplément qu'elle peut espérer sur les biens de ses père et mère compris quelques petits effets sauf les gages courants qu'elle gagne avec Etienne ITIER de Laubespy, savoir la somme de 299 L 12 sols. Les fiancés déclarent être de simples journaliers et la valeur de leurs biens n'excède pas 600 L .
159	21/06/1744	BOULET Antoine	St Léger de Peyre	quittance	Antoine BOULET d'Aubigeyrettes p St Léger de Peyre mari de feu Catherine GROLLIER et administrateur de leurs enfants a reçu de Jacques GROLLIER son beau frère de Recoules L pour fin et entier paiement des droits de légitime de ladite feu GROLLIER.

448	30/08/1745	BOULET Antoine	Javols	quittance	Antoine BOULET d'Aubigeyrettes p St Léger de Peyre mari de feu Catherine GROLLIER (écrit ALLO) et administrateur des personnes et biens de leurs enfants déclare avoir reçu de Jacques GROLLIER son beau frère de Recoules pour restes de la constitution dotale de son épouse par ses père et mère et le légat à elle fait par feu Jean GROLLIER son oncle de Montchiroux p Lachamp 245 L argent
200	29/08/1744	BOULET Antoine MONTANIER Gabrielle	Javols	CM	Antoine BOULET veuf fils d'autre Antoine et Marguerite PINHEDE et Gabrielle MONTANIER fille de feu Jean et Catherine MARIES Tous d'aubigeyrettes p Javols. Ledit BOULET comme personne libre et majeure, la fiancée assistée de sa mère ,Barthélémy MONTANIER son oncle, Jeanet François MONTANIER ses frères et Guillaume BOU ... son beau frère. La fiancée s'est constitué 128 L gagnés de son industrie et travail en servant ses maîtres hors la maison paternelle, Sa mère lui donne 30 L pour droits maternels et 40 l pour droits paternels ; le fiancé est veuf et chargé de famille.
258	01/12/1744	BOULET Henry	Javols	quittance	Henry BOULET de Chabannes p Javols mari de feu Marguerite BASTIDE et administrateur de leur fille a reçu de Antoine FOURNIER de Vimenet p La Chaze de Peyre 51 L pour restes de la dot de ladite Marguerite BASTIDE
54	06/02/1744	BOULET Jean Louis FROMENTAL Marguerite	Orbagnac Chapginier	CM	Jean Louis BOULET fils à feux Jean BOULET et Marie SALAVILLE d'Orbagnac p Javols et Marguerite FROMENTAL fille de feux Guillaume FROMENTAL det Marie LONGEAC de Chapginiers p St Léger de Peyre. Le fiancé comme personne libre et majeure, la fiancée assistée d'Etienne FROMENTAL son frère de Chapgniers et Guillaume GIRAL son cousin germian dudit lieu. La valeur des biens des fiancés est de 150 L chacun Etienne FROMENTAL donne 24 L à sa sœur.
278	18/01/1745	BOULET Pierre	Ribennes	Testament	Pierre BOULET journalier d'Arbouroux p Ribennes vieux et malade fait son testament. Donne à tous ses parents et prétendants à ses biens 5 sols à se partager. Nomme HU Marie BOULET sa sœur femme de Jean (CHABANON ?) dudit lieu d'Arbouroux.
362	16/04/1745	BOUQUET Catherine	Javols	Testament	Catherine BOUQUET femme de Gabriel GRIMAL pauvre homme travailleur journalier de Longuesagne p Javols malade fait son testament – son fils Jean GRIMAL marié à qui elle a fait une dontation - Donne à tous ses parents et prétendants 5 sols, nomme HU Marie GRIMAL sa fille dudit Gabriel GRIMAL. A légué à Joseph GRIMAL son autre fils et Marie GRIMAL son autre fille cadette 450 L à chacun pour droits de légitime.

193	02/08/1744	BOUT Antoine	La Chaze de Peyre	Testament	Antoine BOUT tisserant journalier de la Chaze malade fait son testament. Veut que les honneurs funèbres soient faits par Marie SARRUT sa femme et héritière ci après nommée ,donne à Jeanne SARRUT jeune sa belle sœur de la Chaze 24 L , à Pierre SARRUT vieux son beau frère de la Chaze ses métiers à tisserant ... donne à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Marie SARRUT sa femme à la charge de payer les légats .
83	30/03/1744	BRESCHET Jean	Le Fau de Peyre	quittance	Jean BRESCHET mari de Marguerite PANTEL de Vazeilles p du Fau a reçu de Antoine PANTEL son beau frère de la Bessière p Javols 200 L pour la dot constituée à ladite PANTEL lors de son CM
163	22/06/1744	BRINGER Guillaume	Ribennes	vente	Guillaume BRINGER et Françoise CRUVEILLER beau père et belle fille de Chassagnes p Ribennes vendent à Jean TICHIT fils à Jacques laboureur de Chassagnes un champ situé au terroir de Chassagnes.
358	08/04/1745	BRINGER Jeanne	Ribennes	achat	Jeanne BRINGER veuve de Jean HERMANTIER de Chassagnes p Ribennes et Pierre HERMANTIER mère et fils vendent à Pierre et Jean TICHIT frères de Chassagnes une portion de pastoral.
292	26/01/1745	BROS Marguerite	St Léger de Peyre	quittance	Marguerite BROS marié avec feu Etienne ALLIOS aux Cayres p St léger de Peyre habitant au lieu de Recoules en conséquence de la réserve de pension viagère qu'elle a faite lors du CM de Marie ALLIOS sa fille avec Jean SAINT LEGER des Cayres déclare avoir reçu dudit SAINT LEGER la quantité de neuf seitiers bled seigle d'arrérages provenant de la pension portée au CM reçu par M° DOLADILLE pour les 3 années dernières.
39	06/01/1744	BRUGEYRON Pierre	La Randèche	Testament	Pierre BRUGEYRON tisserand de la Randèche p St Sauveur de P//yre malade fait son testament. A donné la moitié de ses biens à feu Jean BRUGEYRON son frère lors de son mariage avec Catherine BOISSONNADE le 29/05/1740 reçu par M° BOUT. Dons pour des messes, dons aux pauvres de la paroisse. Donne à Etienne BRUGEYRON son frère au couvent des Augustins de Marvejols 12L , à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Etienne BRUGEYRON son neveu fils de feu Jean Antoine BRUGEYRON son frère de la Randèche à charge de satisfaire ci-dessus et payer la pension viagère annuelle qu'il fait à Jeanne CHARBONNIER sa femme qui vivra dans sa maison.
399	18/05/1745	BRUN Claudine	Aumont	Testament	Claudine BRUN veuve d'Etienne POUDEROUX pauvre femme fileuse d'Aumont malade fait son testament. Charge son héritier de faire dire des messes, donne à tous ses parents ou prétendants 5 sols, nomme HU Catherine ROUSSET sa cousine d'Aumont .

333	23/02/1745	BRUNEL Marianne	Ribennes	cession	Marianne BRUNEL fille de Jean et Isabeau ALLO originaire de la Sagnette p Javols demeurant depuis environ 10 ans à Daubières p Ribennes assistée d'André PONS de Daubières qu'elle a nommé son curateur pour la validité de la présente sachant qu'elle s'est retirée à la maison dudit ALLO depuis plus de 10 ans et 5 ans qu'elle est alitée sans recevoir secours ou assistance d'autres personnes que de son pairastre et sa mère qui l'ont nourrie servie et alimentée ne voulant demeurer ingrate et n'ayant pas de quoi payer seulement le légat à elle fait par feu Jean BRUNEL son père dans son dernier testament, elle fait son procureur spécial le dit Pierre ALLO son pairastre pour faire instance contre Laurans BRUNEL de la Sagnette pour demander les intérêts de 150 L depuis 10 ans qu'elle a cessé d'être nourrie dans la maison paternelle et encas de mort donne légat de ces sommes audit ALLO
502	20/11/1745	BRUNEL Pierre	Ribennes	quittance	Pierre BRUNEL mari de Louise SAINT LEGER a reçu de Maître Thomas SAINT LEGER tailleur d'habits de Ribennes 556 L argent provenant des droits légitimes consentis par ledit SAINT LEGER reçu par nous notaire.
320	17/02/1745	CATALAN Pierre ANTONY Marie	Lachamp St Léger de Peyre	CM	Pierre CATALAN fils de Barthélémy et Louise SOLIGNAC de Montchiroux p Lachamp et Marie ANTONY fille de Jean maréchal de forge et feu Catherine PLANCHON de Recoules p St Léger de Peyre. Le fiancé assisté de ses père et mère, la fiancée de son père, Jean BALES son beau frère de Recoules. Les parents du fiancé lui donnent la moitié de leurs biens et promettent le restant à la fin de leurs jours avec les charges et légitime de leur fille Marie CATHALAN, se réservent 10L chacun ,au ca où ils ne pourraient vivre ensemble chacun jouira de la moitié des biens , la fiancée se constitue 144 L gagnés de son travail en servant ses maîtres, Jean BALES lui constitue pour droits maternels du chef de ladite feu Catherine PLANCHON sa mère 125 L et Jean Antoine son père lui donne 24 L , Jean TICHIT de Combechave beau frère de la fiancée déclare être débiteur de 12 L pour un prêt.
471	06/10/1745	CATHALAN Pierre	Lachamp	quittance	Pierre CATHALAN de Montchiroux p Lachamp mari de Marie ANTONY a reçu de Pierre TICHIT son beau frère de Combesure p St Léger de Peyre 12 L dont il était débiteur envers ladite ANTONY

293	27/01/1745	CEVENE Etienne PLANCHON Marie	St Léger de Peyre	CM	<p>Etienne CEVENE fils à autre et feue Marie DOLADILLE et Marie PLANCHON fille de Vidal et Antoinette BOULET tous mariés et habitant de Recoules p St Léger de Peyre. Le fiancé assisté de son père et Etienne CEVENE son ayeul, Antoine CEVENE son oncle , la fiancée de ses père et mère, Jacques PLANCHON son frère aîné et donataire contractuel de ses père et mère . Vidal PLANCHON et Antoinette BOULET père et mère de la fiancée et Jacques PLANCHON leur fils et donataire constituent en dot à la fiancée pour ses droits de légitime paternels et maternels et portion héréditaire qu'elle peut prétendre sur leurs biens la somme de 1000 L argent qu'ils s'obligent à payer solidairement . Ledit CEVENE père du fiancé institué héritier de son épouse lors de son testament reçu par M° SALAVILLE rend à son fils l'hérédité de sa mère avec les mêmes charges se réservant sa vie durant l'usufruit ou revenus et en outre donne à son fils fiancé par donation entre vifs la moitié de tous ses biens se réservan l'usufruit et à la charge de payer la moitié des charges. Ledit CEVENE père du fiancé accorde à Jeanne MERCIER sa seconde épouse la faculté d'habiter elle et Jean PORTE son fils durant sa vie ou après qu'elle sera remboursée de sa dot ,dans sa demeure basse , le donataire dudit CEVENE sera tenu de faire construire une cheminée , ledit CEVENE se réserve d'habiter sa vie durant la maison et se servir des meubles qui y sont dedans, les fiancés pourront habiter la maison basse. Les fiancés sont de simples journaliers.</p>
498	19/11/1745	CHABANON Antoine DELMAS Catherine	Lachamp	CM	<p>Antoine CHABANON fils de feux Jean et Marguerite MALGOIRES des Vernets p Lachamp et Catherine DELMAS fille de Pierre et Marie HERMANTIER de Larbussel p Lachamp. Le fiancé assisté de Jean et Jeanne CHABANON ses frère et sœur des Vernets, la fiancée ses père et mère et Pierre DELMAS son ayeul paternel. Pierre DELMAS ayeul de la fiancée fait donation à la fiancée de ses biens et réserves qu'il a fait lors du mariage de Pierre DELMAS son fils avec ladite HERMANTIER reçu par nous notaire se réservant l'usufruit des biens , Pierre DELMAS père de la fiancée fait donation de la moitié de ses biens et promet le restant à la fin de ses jours, avec les charges et légitime de ses autres enfants se réservant 250 L et l'usufruit des biens donnés – inventaire des biens .</p>

433	01/07/1745	CHABANON Pierre PANTEL Isabeau	Les Laubies Javols	CM	Pierre CHABANON fils de Pierre et Jeanne AJASSE mariés de Fraissinet p St Léger de Peyre habitant depuis environ 25 ans p Les Laubies et Isabeau PANTEL fille de feu Pierre et Marguerite GRAS mariés de la Bessière p Javols. Les parents du fiancé lui constituent 399 L 12 sols de droits de légitime La fiancée se constitue tous ses biens dont 120 L en cabal ou bétail à corne et pareille somme en meubles qui sont dans la maison - détail des meubles -Citée Marianne PANTEL soeur de la fiancée.
493	17/11/1745	CHALDAUREILLE Jacques HUGONNET Marguerite	Ribennes St Léger de Peyre	CM	Jacques CHALDAUREILLE fils à feu Guillaume et Catherine ATGER du Mazel de Ribennes et Marguerite HUGONNET fille de feu Pierre et Marie DELMAS de Fraissinet P St Léger de Peyre. Le fiancé assisté de sa mère et André TUZET son parastre, la fiancée de sa mère et Jacques HUGONNET son frère et Jean DELMAS de Faibesses son oncle maternel . La mère de la fiancée lui donne la moitié indivise de tous ses biens et promet le restant à la fin de ses jours se réservant de pouvoir doter son fils cadet et 15 L, rester usufruitière des biens donnés et pouvoir habiter durant sa vie la maison de son mari et se servir des meubles .
319	17/02/1745	CHARIERE Antoine TROCELLIER Catherine	Rimeize Javols	CM	Antoine CHARIERE fils à feu Philip et Antoinette GRANIER de Rimeize et Cathrine TROCELLIER fille à feu Pierre et Catherine FARNIER de la Bessière p Javols.
481	03/11/1745	CHASTANG Jean MONTEIL Catherine	Aumont St Léger de Peyre	CM	Jean CHASTANG fils à feu Jean et Françoise d'APCHER mariés, natif de la ville de St Chély habitant à présent à Aumont et Catherine MONTEIL fille fille à feu Pierre et Marguerite SISTON de Recoules p St Léger de Peyre. Le fiancé assisté de sa mère et François BOOS son parastre ,la fiancée de Christophe SEGUIN et Pierre SAPIENTE ses oncle et cousin et encore de Pierre MONTEIL son frère .

446	15/08/1745	CHAUVET Jean	Le Buisson	Testament	Jean CHAUVET tisserant du Buisson malade fait son testament. Ses biens consistent en la somme de 300 L qu'il s'est réservé pour régler les droits de légitime de Guillaume CHAUVET son fils et pour en disposer à ses plaisirs et volontés. Donne aux prêtres un trentenaire de messes, aux pauvres deux setiers bled seigle, donne à Jean CHAUVET son petit fils 40 L, à Jean Antoine CHAUVET son autre petit fils enfant de feu Antoine CHAUVET et Marie BOFFILS 40 L, à Guillaume CHAUVET son fils 750 L, à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Jean CHAUVET son fils du Buisson à la charge de satisfaire ci-dessus - le testateur lègue à Jeanne CHAUVET sa fille mariée à Claude CRUEIZE au Bouchet une robe drap de pays, au cas où elle n'accepterait pas ce légat, le donne à Jeanne SALLE sa belle fille femme de Jean CHAUVET héritier la somme de 30 L.
254	30/11/1744	CLADEL Jean	Rieutort	quittance	Jean CLADEL mari d'Isabeau BALES de Coulagnes Basses p Rieutort a reçu de Jean BALES de Recoules et Etienne BALES de Fumas p Ribennes son beau père 400 L de la dot constituée à Isabeau BALES lors de leur CM reçi par nous notaire.
329	20/02/1745	COMBETTES Jacques DESVIEUX Marguerite	Le Buisson	CM	Jacques COMBETTES fils de feu Jean et Catherine PORTE et Marguerite DESVIEUX fille de feu Claude et Cécile ROUSSEL tous du Buisson. Le fiancé assisté de sa mère et Jean COMBETTES son frère, Antoine BOFFILS, la fiancée de Pierre DESVIEUX prêtre son frère et ladite ROUSSEL sa mère.
134	27/05/1744	CONORT Antoine	Lachamp	quittance	Antoine CONORT et Etienne FORESTIER beau père et beau fils de Montchiroux p Lachamp ont reçu Antoine CONORT 43 L ledit FORESTIER comme mari de Marie CONORT 22 L d'Antoine CRESPIEN de Lachamp.

327	20/02/1745	COURNUT Louis ITIER Jeanne	La Chaze de Peyre St Sauveur de Peyre	CM	Louis COURNUT fils de Philip et feu Antoinette DOULCIER del Démentil p La Chaze et Jeanne ITIER fille de feu Guillaume et Jeanne LAPORTE d'Aubugeyres p St Sauveur de Peyre. Le fiancé assisté de son père et Marguerite FOURNIER son ayeule maternelle del Démentil, la fiancée de sa mère, Etienne ITIER son oncle maternel, Etienne et Antoine ITIER ses frères. Ladite LAPORTE mère de la fiancée lui constitue pour droits de légitime ou succession de feu Guillaume ITIER son père décédé ab intestat suivant le nombre de neuf enfants la somme de 250 L argent , la fiancée se constitue 550 L argent gagnés de son industrie et travail . Marguerite FOURNIER ayeule du fiancé donne tous ses biens à son petit fils avec les charges comme dettes et légitime de ses autres petits fils ou filles ses réservant une pension viagère annuelle , citée Marguerite COURNUT sa petite fille et filleule , Philip COURNUT père du fiancé donne à son fils la moitié de ses biens avec la moitié des charges se réservant 150 L.
407	27/05/1745	COURNUT Marie	Javols	quittance	Marie COURNUT veuve d'Antoine BOULET de Combettes p Javols a reçu d'Antoine VALANTIN d'Aubigeyrettes et Guillaume CHALIER de Chabannes le tous p Javols 9 L 18 sols pour arrérages.
414	11/06/1745	CREGUT Jean	Rieutort	quittance	Jean CREGUT de la Roche p Rieutort a reçu de Maurice CREGUT son frère aîné de Montchiroux p Lachamp 75 L d'acompte du contenu de l'accord passé entre eux le 18/06/1744.
155	18/06/1744	CREGUT Maurice	Lachamp	quittance	Jean CREGUT de la Roche p Rieutort a reçu de Maurice CREGUT son frère aîné de Montchiroux p Lachamp 75 L d'acompte de ses droits de légitime paternels et maternels , ledit Maurice CREGUT a reçu 65 L de Baptiste BESSIERE de Montchiroux
413	07/06/1745	CREGUT Maurice	Lachamp	quittance	Maurice CREGUT de Montchiroux p Lachamp mari de Marie BONNAL a reçu de Jean BONNAL son beau frère du Mazel p Ribennes 75 L provenant d'un légat fait à ladite BONNAL par Marie VERNET lors de son testament reçu par nous notaire son épouse à prendre sur les biens de feu Pierre BONNAL et Marie VERNET père et mère de ladite épouse.

135	28/05/1744	CRESPIN Pierre	Chassagnes	Testament	Pierre CRESPIIN meunier de Chassagnes p Ribennes malade fait son testament. Donne pour des messes, donne aux pauvres de la paroisse 2 seitiers bled seigle qui leur seront distribués par Marianne CRESPIIN et Julien MACARY son beau fils et héritier ci après nommé. Donne à Antoine, Jean, Guillaume, Pierre, Jean Pierre CRESPIIN ses enfants de feu Jeanne MASSON son épouse pour toutes sortes de droits 500 L à chacun, à touses autres parents 5 sols, nomme HU Marianne CRESPIIN sa fille femme de Julien MACARY à charge de payer les dettes et légats.
106	04/05/1744	CRUVEILLER Etienne	Combemary	quittance	Etienne CRUVEILLER de Combemary p Lachamp a reçu de Jean CRUVEILLER son frère dudit lieu 85 L pour ses droits légitimaires paternels et maternels de feu Piere CRUVEILLER et Isabeau BESSIERE ses père et mère lors de leur testament reçu par M° DOLADILLE. Etienne CRUVEILLER se trouve payé de la somme de 20 dont il est débiteur envers ledit Jean son frère par le légat à lui fait par feu Jean CRUVEILLE leur frère commun aussi reçu par M° DOLADILLE et 60 L du légat fait par le même Jean à Jean Pierre CRUVEILLER fils audit Jean .
383	02/05/1745	CRUVEILLER Pierre	Lachamp	transaction	Pierre CRUVEILLER de la Fage mari en secondes noces de feu Marie DELMAS et père et administrateur des biens de leurs enfants d'une part, Jean AMARGER mari de Marianne FORESTIER et procureur fondé de Pierre FORESTIER son beau frère, et Catherine FORESTIER , tous lesdits FORESTIER issus du premier mariage de la dite feu DELMAS, conseillés de Pierre AMARGER père audit Jean , sur le point d'entrer en procès, passent un accord pour raison des biens délaissés par feu FORESTIER leur père et beau père en restitution des droits de légitime qui leur reviennent sur les biens de la dite feu DELMAS.
172	03/07/1744	DALLO Jean	St Sauveur de Peyre	compromis	Jean DALLO mari de Rose ALLO, Joseph PELAT mari de Marianne ALLO tous de Fontanes p St Sauveur de Peyre passent un compromis pour les biens délaissés par feu Catherine OSTY leur belle mère commune pour éviter un procès en raison du partage de ses biens. André DAUDE esxpert de Lachamp.
411	01/06/1745	DALLO Jean	St Sauveur de Peyre	obligation	Jean DALLO mari de Rose ALLO de Fontanes p St Sauveur de Peyre déclare devoir à Jean MONTEIL jeune de St Léger de Peyre 108 l d'arrérages de censives pour une métairie du nommé OSTY de Fontanes

377	30/04/1745	DALMAS Antoine	Lachamp	Testament	Antoine DALMAS docteur en théologie prêtre et curé de Lachamp malade fait son testament. Veut la sépulture au cimetière de Lachamp et que les honneurs funèbres soient faits par Mre HERMET son neveu prêtre et curé à présent en charge de la paroisse de Lachamp auquel il donne tous ses meubles dans la maison qu'il habite à condition de faire dire des messes pour 200 L . Donne pour des messes- cité Joseph BASTIDE de Quintignac – Donne à Marguerite HERM ? Veuve de Mr MESTRE , donne à Isabeau DAUDE fille dudit André DAUDE 50 L , à Marie DAUDE sœur 50 L , à Marianne et Antoinette DAUDE 90 L à se partager payables par Pierre et autre Pierre DELMAS père et fils de Larbussel pour obligation, nomme HU les pauvres de la paroisse de Lachamp pour jouir des revenus de ses biens qui leur seront distribués par le curé de Lachamp- Cité Sr Antoine MESTRE avocat en parlement son petit neveu d'Aumont et filleul.
68	28/02/1744	DAUDE André	Lachamp	quittance	André DAUDE expert de Lachamp mari de feu Marie BOULAT et administrateur des biens de leurs enfants a reçu de Jean BOULAT son beau frère de Montchiroux 50 L argent d'un légat fait à Marie BOULET sa femme par feu Isabeau REVERSAT sa mère.
187	26/07/1744	DELMAS Antoine	Lachamp	quittance	Antoine DELMAS docteur en théologie prêtre et curé de Lachamp a reçu de Jean GROLIER des Vernets mari d'Anne FABRE cette dernière donateresse de Pierre FABRE son père 288 L du contenu d'obligations consenties par ledit FABRE.
325	18/02/1745	DELMAS Antoine BASTIDE Jeanne	Javols La Chaze de Peyre	CM	Antoine DELMAS fils à feu Pierre et Isabeau ESTEVENON de Chabannes p Javols et Jeanne BASTIDE fille à feu Jean et Marie MALAFOSSE de Vimenet p La Chaze de Peyre . Le fiancé assisté de Jean antoine et Jean GRAS ses cousins de Chanteduc habitant St Sauveur de Peyre , la fiancée d'Antoine FOURNIER son beau frère du Vimenet mari d'Antoinette BASTIDE
117	14/05/1744	DELMAS Jean	Lachamp	quittance	Etienne BRINGER mari de feu Marguerite DELMAS de Montchiroux p Lachamp a reçu de Jean DELMAS son beau frère de Faibesses p St Léger de Peyre en bétail de laine ou argent 60 L pour fin et entier paiement de la dot faite à son épouse.
147	04/06/1744	DELMAS Pierre	Lachamp	quittance	Pierre DELMAS de Larbussel mari de Catherine ASTRUC a reçu de Jean ASTRUC son beau frère des Vernets p Lachamp 99 L 12 sols des droits de légitime de ladite ASTRUC .

238	15/11/1744	DUMAS Jacques	Ribennes	quittance	Jacques DUMAS et Catherine MONTANIER mariés du Crouzet p Ribennes déclarent avoir reçu savoir ledit DUMAS de François et Jean TROCELLIER père et fils du Bessils p Javols et ce pour légat à eux fait par Jean MONTANIER leur frère et beau frère du Moulin de Longuesagne lors de son testament reçu par M° AYRALD à prendre sur lesdits TROCELLIER 150 L argent
223	18/10/1744	DUMAS Jean Jacques	Lachamp	quittance	Jean Jacques DUMAS mari de Marie ITIER fille et donateresse de feu Jean de Lachamp en vertu de leur CM reçu par M° DOLADILLE déclare avoir reçu de feu Jean ITIER son beau père ,Etienne ITIER son beau frère de Laubespain p Lachamp présent et acceptant 50 L argent de laquelle ledit Etienne ITIER se serait obligé envers ledit feu Jean ITIER son oncle par contrat reçu par nous notaire
279	19/01/1745	ESTEVENON Guillaume BRUNEL Jeanne	St Sauveur de Peyre Les Laubies	CM	Guillaume ESTEVENON fils de Guillaume laboureur et feu Jeanne GRIMAL de Rochadel p St Sauveur de Peyre et Jeanne BRUNEL fille de feu Jacques maréchal et Antoinette CONROZIER de Villelongue p Les Laubies.
170	29/06/1744	ESTEVENON Isabeau	Javols	Testament	Isabeau ESTEVENON veuve de Pierre DALMAS journalier de Chabannes p Javols vieille et malade fait son testament. Instituée héritière de son mari à charge de rendre l'hérédité à l'un de leurs 3 enfants, Antoine, Catherine et Jean DALMAS avec pouvoir de doter les autres, depuis ce testament Catherine DALMAS est décédée , la testatrice rend l'hérédité de son mari à Antoine DALMAS leur fils et lègue à Jean DALMAS leur fils cadet 132 L , donne à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Antoine DALMAS leur fils à charge de supporter les charges.
490	14/11/1745	ESTEVENON Marianne	St Sauveur de Peyre	quittance	Marianne ESTEVENON veuve de Guillaume ITIER d'Aubigeyres p St Sauveur de Peyre a reçu de Pierre ESTEVENON son frère aîné de Couffinet p Ste Colombe 99 L 12 sols provenant d'intérêts dus à ladite ESTEVENON par son frère exclus de la dot qui lui fut fixée lors de son CM
166	26/06/1744	FABRE Jacques	St Amans	quittance	Jacques FABRE tant de son chef que de feu Antoinette BRUNEL sa femme de Granouilhac p St Amans reçu de Guillaume BONNET d'Arifates p Les Laubies la pension viagère dues sur leurs biens dans le CM dudit BONNET avec feu Marguerite FABRE

289	24/01/1745	FEMINIER Jacques ALLO Thérèse	St Léger de Peyre St Sauveur de Peyre	CM	Jacques FEMINIER fils de feu Claude et Marguerite MACARY de Recoules p St Léger de Peyer et Thérèse ALLO fille de Jean ALLO et feu Catherine OSTY de Fontanes P St Sauveur de Peyre . Le fiancé assisté de sa mère et Antoine ROCHE de Recoules , la fiancée de son père et Rose ALLO sa sœur. Les fiancés sont de simples journaliers.
398	17/05/1745	FEYBESSE Jean	St Léger de Peyre	accord	Jean FEYBESSE de Recoules p St Léger mari d'Anne VIGNAL et Guillaume et Blaise ROCHER père et fils de Cruetze p St Sauveur de Peyre passent un accord pour éviter un procès pour les droits de légitime paternels et maternels d'ANne VIGNAL – Jean VIGNAL son frère décédé ab instestat
240	16/11/1744	FORESTIER Catherine	Lachamp	cession	Catherine FORESTIER veuve de Jean BRINGER et Etienne BRINGER leur fils de Montchiroux p Lachamp font cession à Claude ALLO docteur en droit canon prêtre et chanoine de la cathédrale de Mende de 500 L dus à Etienne BRINGER pour la dot de Marguerite PAGES sa femme suivant leur CM du 06/06/1741 reçu par M° SIRVEN notaire – Catherine FANGUIN et Jean PAGES p Prinsuéjols
161	21/06/1744	FORESTIER Etienne	Lachamp	transaction	Etienne FORESTIER de Montchiroux p Lachamp mari de Marie CONORT et Jean GROLLIER marié des Vernets p Lachamp passent une transaction pour éviter un procès pour les droits de légitime de la mère d'Etienne GROLLIER- Autre Jean GROLLIER père dudit Jean - Etienne FORESTIER neveu de Jean GROLLIER
186	23/07/1744	FOURNIER Pierre	Ste Colombe de Peyree	Testament	Pierre FOURNIER laboureur de la Brugerette p Ste Colombe de Peyre malade fait son testament. Veut que les honneurs funèbres soient faits selon la coutume par Jeanne SAVOYE son épouse et héritière bas nommée ,donne aux RP Capucins de Marvejols 100 L, au curé de la paroisse de Ste Colombe, aux pauvres, à tous ses autres parents 5 sols, nomme HU Jeanne SAVOYE sa femme à charge de payer les légats et rendre son héritié à Marie Jeanne FOURNIER leur fille lorsqu'elle aura l'âge de 14 ans, lègue à Antoine FOURNIER son frère écolier étudiant 200 L , au posthume lègue tel que de droit
127	26/05/1744	GIBELIN Antoine	Javols	quittance	Antoine GIBELIN mari de Marianne RANVIER d'Aubigeyrettes p Javols a reçu de Louis RANVIER son beau frère de la Vessière p Rieutort 49 L 2 sols de la dot constituée à ladite RANVIER lors de leur CM reçu par M° BRUNEL.

107	05/05/1744	GIBELIN François	Javols	quittance	François GIBELIN hôte du Cros p Javols a reçu de Marie MONTEIL veuve de Jacques BRUNEL notaire royal de la Bessière p Javols 171 L provenant du contenu d'une promesse consentie par son feu mari audit GIBELIN le 18/11/1727.
50	23/01/1744	GIBELIN Jean Antoine FARNIER Marie	Aubigeyrettes Volpillac	CM	Jean Antoine GIBELIN fils de feu Jean et Isabeau BOULET d'Aubigeyrettes et Marie FARNIER fille de Jean Pierre FARNIER et Antoinette PASCAL de Volpillac p Javols. Le fiancé assisté d'Antoine GIBELIN son frère aîné procureur fondé de Isabeau BOULET sa mère et Jean GIBELIN son oncle paternel de Volpillac, la fiancée de sa mère et Catherine TROCELLIER son ayeule. Ladite Catherine TROUCELLIER ayeule du fiancé sachant avoir institué héritière de feu Jean Pierre FARNIER son fils à la charge de rendre l'hérédité à l'un de ses trois enfants tel que bon lui semble rend l'hérédité en fidei comis à Marie FARNIER fiancée , Antoinette PASCAL mère de la fiancée lui constitue 50 L de droits de légitime maternelle à prendre sur les biens de son feu mari. Antoine GIBELIN frère aîné du fiancé en conséquence de la procuration de leur mère lui constitue 975 L de droits de légitime.
45	11/01/1744	GRAS Pierre	St Sauveur de Peyre	bail en paiement	Pierre GRAS fils et tenancier des biens de feu Jean GRAS icelui tenancier des biens de feu Jean OSTY et feue Marie OSTY fille audit Jean avoir des droits légitimes sur les biens de ses auteurs laquelle fut mariée avec Jean RANVIER de la Bessière p Rieutort qui donne pouvoir audit RANVIER de poursuivre la liquidation des droits en conséquence duquel pouvoir ledit RANVIER passe contrat de cession de ses droits le 03/02/1714 par contrat reçu par M° DOLADILLE notaire des Faux en vertu de laquelle subrogation ledit Prieur Jean Baptiste ? De St Sauveur de Peyre ..Ledit GRAS baille en paiement de ses droits légitimes énoncés au contrat pour 500 L une portion d'un champ et d'un pré....
487	14/11/1745	GRIMAL Jeanne	St Sauveur de Peyre	Testament	Jeanne GRIMAL femme de Guillaume ESTEVENON de Rochadels p St Sauveur de Peyre a institué HU son mari par testament reçu par Mre Jean Baptiste DALBARET prêtre et prieur de St Sauveur de Peyre le 06/02/1744. Donne pour des messes, donne à Isabeau ESTEVENON sa fille 750 L , à tous ses autres parents et amis 5 sols, à Guillaume ESTEVENON son fils ses droits de légitime nomme HU Guillaume ESTEVENON son mari à la charge de rendre l'hérédité à l'un de leurs enfants.

241	23/11/1744	HUGONNET Jean PASCAL Agnès	St Léger de Peyre Les Laubies	CM	Jean HUGONNET premier du nom fils de Antoine et Marie BEAUFILS de Ste Lucie p St Léger de Peyre et Agnès PASCAL fille de feu Jean et Claude VANEL del Mooy p Les Laubies. Le fiancé assisté de ses père et mère et autre Jean HUGONNET son frère cadet, la fiancée de Claude VANEL sa mère, Benoit et Pierre PASCAL ses frères dudit lieu del Mooy.
505	03/12/1745	ITIER Guillaume	St Sauveur de Peyre	quittance	Guillaume ITIER mari de Catherine CHASSARIC d'aubigeyres P St Sauveur de Peyre a reçu de Joseph BOUCHARD son beau frère de Fontanes p St Sauveur 835 L prévus dans son CM.
223	18/10/1744	ITIER Louise	Rieutort	quittance	Louise ITIER veuve de Jean PEPIN de la Bessière p Rieutort a reçu de Jean Jacques DUMAS mari de Marie ITIER fille à feu Jean de Lachamp 2 L de laquelle ledit feu ITIER se serait obligé au profit des mariés du chef de ladite ITIER lors de leur CM reçu par moi notaire.
470	03/10/1745	JOUVE Louis	Ribennes	quittance	Louis JOUVE de Chassagnes p Ribennes mari de Jeanne FARNIER déclare avoir reçu de Jean Antoine GIBELIN de Volpillac p Javols 49 L 12 sols pou rla dot de son épouse
184	20/07/1744	JOUVE Louis FARNIER Jeanne	Ribennes Javols	CM	Louis JOUVE veuf fils de Michel et Marie PAGES de Chassagnes p Ribennes et Jeanne FARNIER fille de feu Pierre et Catherine TROCELLIER de Volpillac P Javols. Le fiancé assisté de ses père et mère, la fiancée de sa mère et Jean Antoine GIBELIN son neveu de Volpillac. La mère de la fiancée lui constitue en dot pour ses droits et portion de succession de feue Isabeau FARNIER sa sœur 149 L qu'elle s'oblige à payer solidairement avec le dit GIBELIN mari de Marie FARNIER , la fiancée se constitue 165 L gagnés de son travail et industrie .
74	09/03/1744	JULIEN Jean	St Léger de Peyre	quittance	Jean et autre Jean JULLIEN père et fils, le père mari de Marguerite VIGNE et dontaire de son père ont reçu de Pierre et Antoine VIGNE père et fils tous habitant de St léger de Peyre 47 L pour la dit de ladite Marguerite VIGNE
59	13/02/1744	JULIEN Jean BARRES Jeanne	Vimenet La Chazottte	CM	Jean JULLIEN fils à feu Pierre JULLIEN et Claude HERRE de Vimenet p La Chaze et Jeanne BARRES fille à Joseph BARRES et Gabrielle MARIÉS de La Chazotte p Aumont. Le fiancé assisté de sa mère et Blaise PAGES son beau frère, Jean JULLIEN son frère cadet, la fiancée de ses père et mère.
68	28/02/1744	LONGIAC Etienne et Jean	Les Caires	quittance	Etienne et Jean LONGIAC père et fils des Caires p St Léger de Peyre le fils mari de ? BALEZ - Pierre BRUN – Etienne ITIER de St Léger

150	07/06/1744	LOUBIER Pierre	Ribennes	quittance	Pierre LOUBIER du Bouchet p Ribennes mari de Marie FARNIER a reçu de Jean Antoine GIBELIN mari de Marie LOUBIER de Volpillac p Javols 227 L provenant de l'entière constitution faite à son épouse lors de son CM par sa mère et Jean Pierre FARNIER ses belle mère et beau frère.
136	29/05/1744	MACARY Julien	Chassagnes	quittance	Julien MACARY mari de Marianne CRESPIN de Chassagnes p Ribennes a reçu de Jean MASSON du Mazel p Rieutort 60 L d'un légat fait à Marianne CRESPIN par Claudine CLAVEL sa grand mère ? Dans son dernier testament reçu par M° PAULET notaire de Mende
190	02/08/1744	MALET Jean ASTRUC Marguerite	St Léger de Peyre	CM	Jean MALET tisserant fils de feu Etienne et Madeleine VANEL et Marguerite ASTRUC fille de Pierre et feu Isabeau BOISSONNADE tous de St Léger de Peyre. Le fiancé assisté de sa mère, la fiancée de son père. Le père de la fiancée lui donne la moitié d'une maison d'une valeur de 150 L .
204	09/09/1744	MALON Samuel	Lachamp	quittance	Samuel MALON mari de Marguerite BONNAL des Vernets a reçu de François BONNAL son beau frère du Mazel p Ribennes 62 L provenant de la dot constituée à la dite Marguerite BONNAL lors de son CM reçu par moi notaire.
371	25/04/1745	MARQUES Louis et Jean	St Sauveur de Peyre	accord	Louis et Jean MARQUES père et fils de St Sauveur de Peyre et Jean BASTIDE de la Brugerette p Ste Colombe de Peyre passent un accord pour les droits légitimaires de Catherine FOURNIER femme dudit Louis MARQUES père pour éviter un procès
354	06/04/1745	MASSE Jean	st Chély	accord	Jean MASSE et Marguerite MEYNIER mariés de St Chély et Antoine DURAND mari de Marie MEYNIER de La Bessière p Ribennes passent un accord pour le partage des biens délaissés par feu Joseph MEYNIER et Jeanne BONNET beau père et belle mère desdits MASSE et DURAND.
282	21/01/1745	MAURY Etienne BLACHAS Marianne	St Léger de Peyre	CM	Etienne MAURY fils à feu Pierre et Marianne BLACHAS fils à feu Jean et Anne GANIAC ou GANIAL tous d'Espères p St Léger de Peyre. Le fiancé assisté de Pierre MICHEL son paratre mari en secondes noces de ladite TERRISSON, Etienne MAURY son oncle paternel du même lieu, la fiancée de Joseph BRUN son paratre mari en secondes noces de ladite GAINIAL , de ladite GAINIAL et de Pierre BLACHAS son oncle paternel tous du lieu d'Espères. Ledite TERRISSON par donation entre vifs donne à son fils fiancé la moitié de tous ses biens à condition de vivre ensemble , en cas de désaccord chacun jouira de sa moitié et promet le restant à la fin de ses jours

438	10/07/1745	MAZEL Antoine	Javols	obligation	Antoine MAZEL fils émancipé d'autre Antoine du lieu de Combettes p Javols et Pierre MAZEL son frère mari de Jeanne BOUT du lieu de Lescurette p Javols solidairement déclarent devoir à Sr Jean Baptiste SALAVILLE praticien de Recoules 99 L 8 sols provenant d'un prêt.
203	07/09/1744	MAZEL Pierre BOUT Jeanne	Javols	CM	Pierre MAZEL fils à Antoine et Louise DELMAS de Combettes p Javols et Jeanne BOUT veuve de Pierre FILION de L'Escurette p Javols fille de feux Blaise et Gabrielle PROUHEZE mariés de Cheylaret p Javols .Procédant comme personnes libres et majeures , le fiancé assisté de son père.
405	27/05/1745	MEISSONNIER Etienne	St Léger de Peyre	quittance	Etienne MEISSONNIER mari de Marie BRUNEL de Recoules p St Léger de Peyre a reçu de Pierre BONNAL de Ribennes 199 L 15 sols
205	09/09/1744	MEISSONNIER Jean	St Léger de Peyre	Testament	Jean MEISSONNIER garçon journalier de Recoules p St Léger de Peyre malade fait son testament. Donne à Antoinette MEISSONNIER sa sœur femme de Jean CEVENE de Recoules 100 L, à Marguerite et Jean PLANCHON ses neveu et nièce enfants d'Anne MEISSONNIER sa sœur mariée avec Etienne PLANCHON des Faux 48 L à se partager, à Jean Louis MEISSONNIER son frère marié de Pigeyses Basses p Ribennes 120 L, à Marguerite MEISSONNIER aussi sa sœur 300 L , à tous ses autres parents et prétendants à ses biens 5 sols, donne 9 L à Marie BRUNEL sa belle sœur, nomme HU Etienne MEISSONNIER son frère aîné de Recoules à charge de payer les légats.
231	26/10/1744	MEISSONNIER Jean Louis	Ribennes	quittance	Jean Louis MEISSONNIER de Pigeyses Basses p Ribennes a reçu d 'Etienne MEISSONNIER son frère aîné de Recoules p St Léger de Peyre 199 L 15 sols pour ses droits légitimaires
286	23/01/1745	MEISSONNIER Marguerite	St Léger de Peyre	accord	Marguerite MEISSONNIER fille d'Antoine de Longuesagne p Javols enceinte des œuvres de César OSTY avocat de St Léger de Peyre passe un accord pour éviter un procès. Ledit OSTY promet de prendre et faire nourrir l'enfant et lui promet 300 L après l'accouchement e lui baillera chaque année 3 cartes bled
301	28/01/1745	MONTANIER Guillaume MARIES Marie	Javols St Léger de Peyre	CM	Guillaume MONTANIER fils de François et Catherine COURNUT de Bessils p Javols et Marie MARIES fille de François et Marguerite DELMAS de Faibesses p St Léger de Peyre. Les fiancés assistés de leurs père et mère, la fiancée de François MARIES son frère aîné et donataire contractuel de leurs père et mère.

495	18/11/1745	MONTANIER Jean Antoine MEISSONNIER Marguerite	St Sauveur de Peyre St Léger de Peyre	CM	Jean Antoine MONTANIER fils à feu Antoine et Bastienne LAPORTE de Fontanes p St Sauveur de Peyre et Marguerite MEISSONNIER fille de feux Blaise et Jeanne PLANCHON de Recoules p St Léger de Peyre. Le fiancé assisté de sa mère et Marguerite MEISSONNIER son ayeule de Fontanes, Jacques CHASSARIC son cousin de la Chazotte, la fiancée d'Etienne MEISSONNIER son frère aîné de Recoules, Jean CEVENE son beau frère dudit lieu. Etienne MEISSONNIER frère aîné de la fiancée lui constitue 1350 L argent , une couverte et une paire de linceuls et une robe étoffe de boutique – cité feu Jean MEISSONNIER leur frère- La mère l'ayeule du fiancé insituées héritières de feu Antoine MONTANIER père du fiancé rendent son hérité au fiancé avec les charges et conditions fixées dans son testament , elles ont réglé les droits légitimaires de Marguerite, Marie, Gabrielle, Jean et Marianne , la mère du fiancé lui donne 300 L qu'elle a sur les biens de feue Marguerite ?
108	05/05/1744	MONTEIL Marie	Javols	quittance	Marie MONTEIL veuve de Jacques BRUNEL notaire royal de la Bessière p Javols mère et administratrice de la personne et des biens de leur fille a reçu de Laurans BRUNEL de la ? P Javols comme fermier du domaine des hoirs dudit feu BRUNEL 33 seitiers bled de la vente des grains de l'année 1742 et 1743. Suit autre quittance d'Isabeau SAINT LEGER de Bois Bertrand
225	18/10/1744	MONTEIL Marie	Javols	quittance	Marie MONTEIL veuve de Jacques BRUNEL notaire royal de la Bessière p Javols mère et administratrice de la personne et des biens de leur fille Maguerite BRUNEL a reçu de Pierre ALLO d'Orbagnac 63 L pour pareille somme que ledit ALLO se serait obligé en faveur dudit feu Jacques BRUNEL.
345	28/03/1745	MONTEIL Marie	Javols	quittance	Marie MONTEIL veuve de Jacques BRUNEL notaire royal de la Bessière p Javols mère et administratrice de la personne et des biens de leur fille a reçu d'Isabeau SAINT LEGER veuve de Etienne PIGEYRE de Bois Bertrand 49 L provenant d'une transaction passée entre ledit feu BRUNEL et ledit feu PIGEYRE.
96	25/04/1744	MOULIN Jean	St Gal	quittance	Jean MOULIN de St gal a reçu de Jean Louis MEISSONNIER de Pigeyses Basses mari de Françoise MALAVIELLE icelle femme en premières noces de Jean Pierre VANEL 90 L
173	03/07/1744	MOULIN Jean BEEAUFILS Marguerite	St Gal La Roche	CM	Jean MOULIN fils autre Jean et Isabeau FORESTIER de St Gal et Marguerite BEEAUFILS veuve de Jean PERGET de la Roche p Rieutort .

120	20/05/1744	OSTY Guillaume	Rieutort	quittance	Guillaume OSTY et Antoine MAZEL beau père et beau fils de la Bessière p Rieutort ont reçu de Pierre GERVAIS dudit lieu 30 L d'arrérages de taille.
308	05/02/1745	OZIOL Jean MICHEL Catherine	Lachamp St Bonnet	CM	Jean OZIOL veuf fils de Guillaume et Catherine JOUVENEL de Champagnac p Lachamp et Catherine MICHEL fille de feu Jean et Marguerite ABRIOL de Monteil de Condres p St Bonnet. Le fiancé assisté de ses père et mère , la fiancée de Jean BONNAL et Jeanne MICHEL ses beau frère et sœur habitant de Ganivet p Ribennes. (Lachamp Guillaume OZIOL x Catherine JOUVENEL 08/02/1718)
372	28/04/1745	PANTEL Antoine	Javols	Testament	Antoine PANTEL tisserant journalier de la Bessière p Javols malade fait son testament. Donne pour des messes, donne à Marguerite GRAS sa tante de la Bessière 100 L, donne à Marianne PANTEL sa sœur de la Bessière 150 L, nomme HU Isabeau PANTEL sa sœur ?
406	27/05/1745	PASCAL André	Ribennes	quittance	André PASCAL du Crouzet a reçu de Jacques DUMAS son beau père 199 L 15 sols de la constitution dotale de sa femme.
469	03/10/1745	PASCAL Archange	Ribennes	quittance	Archange PASCAL originaire de la Bessière p Ribennes habitant Ribennes a reçu de Julien et Jean Pierre TRAUCHESSEC père et fils de la Bessière 299 L en règlement de ses droits légitimaires selon accord passé
427	21/06/1745	PASCAL Jean	Les Laubies	quittance	Jean PASCAL de .. des Laubies a reçu de Benoit PASCAL son frère aîné du Moy p Les Laubies 499 L 12 sols de la dot constituée audit Jean par sa mère lors de son mariage reçu par M° AYRALD
504	28/11/1745	PASCAL Marianne	Ribennes	reddition fidei comis	Marianne PASCAL veuve et héritière de feu Jean PONS travailleur journalier du Crouzet p Ribennes par testament du 25/09/1740 reçu par nous notaire à charge de rendre l'hérédité à l'un de ses enfants Isabeau , Marie, Jeanne, Jeanne, Catherine, Pierre et Marianne PONS et doter les autres, Isabeau PONS leur fille à présent femme de Dominique DELPUECH ici présente et acceptante, ladite Marianne PASCAL lui remet l'hérédité en fidei comis laissé par son mari -Marianne PONS sa sœur décédée ab intestat.
365	20/04/1745	PEPIN Vidal	Ribennes	quittance	Vidal PEPIN de Combettes mari de Marguerite BRUNEL a reçu de Pierre BRUNEL son beau frère de la Bessière p Javols 24 Largent provenant de pareille somme qu'il se serait obligé lors de son CM .

337	27/02/1745	PEPIN Vidal BRUNEL Marguerite	Ribennes Javols	CM	Vidal PEPIN veuf fils de feu Antoine et Marguerite GERVAIS de Combettes et Marguerite BRUNEL fille de feux Jean et Marguerite DAUDET de la Bessière p Javols. Comme personnes libres, le fiancé assisté de Guillaume DELPUECH son neveu, la fiancée de Pierre BRUNEL son frère, et Gaspard BRUNEL son oncle tous de la Bessière. Pierre BRUNEL frère de la fiancée lui donne 24 L à prendre sur ce qui lui est du par Antoine BRUNEL son frère pour ses droits paternels et maternels , la fiancée se constitue 61 L gagnés de son travail et industrie
218	05/10/1744	PEPIN Vital	Ribennes	accord	Vidal PEPIN de Combettes p Ribennes et Guillaume VEYRON de la Veissière p Rieutort en procès passent un accord- Guillaume VEYRONpère dudit Guillaume -
210	23/09/1744	PLANCHON Marguerite	Recoules	Testament	Marguerite PLANCHON veuve de Jean ALLO MONTEIL tisserant de Recoules p St Léger de Peyre malade fait son testament. Héritière de feu Jean ALLO son mari à charge de remettre son hérité à l'un de leurs 3 enfants appelés Marianne, Jean et Marguerite ALLO et doter les autres, rend l'hérité en fidei comis à Marianne ALLO sa fille et fixe le montant des droits de légitime paternes de Jean et Marguerite ALLO à 900 L chacun , nomme HU Antoine PLANCHON son frère prêtre et Maguerite RAMADIER sa mère à la charge de remettre l'à l'hérité à l'un de ses trois enfants et régler les droits de légitime maternels aux autres.
212	23/09/1744	PLANCHON Marguerite	Recoules	quittance	Marguerite PLANCHON veuve de Jean ALLO MONTEIL tisserant de Recoules p St Léger de Peyre a reçu de Jean Pierre PLANCHON son frère aîné et donataire contractuel de son père 183 L de ses droits de légitime paternels
119	18/05/1744	PLANCHON Pierre CHABANON Françoise	Javols St Léger de Peyre	CM	Pierre PLANCHON de la Bessière p Javols fils de Guy PLANCHON et feu Jeanne MONTANIER et Françoise CHABANON fille de Pierre CHABANON et Jeanne AJASSE de Fraissinet p St Léger de Peyre restant pour fermiers à la métairie de Tuzet p des Laubies.Le fiancé assisté de son père, la fiancée de ses père et mère.
115	10/05/1744	PONS André	Ribennes	quittance	andré PONS d'Albières p Ribennes a reçu de Dominique DELPUECH son neveu du Crouzet de Ribennes 57 L pour ses droits de légitime.
244	20/11/1744	PONS Jean VERDIER Marianne	Rieutort Lachamp	CM	Jean PONS fils à Pierre et Jeanne DONNAREL de Malassagnette p Rieutort et Marianne VERDIER fille de Pierre et feu Catherine BRINGER de Combemary p Lachamp. Le fiancé assisté de se père et mère, la fiancée de son père et Jean Pierre VERDIER son oncle paternel.

475	18/10/1745	PONS Pierre et Jean	Rieutort	quittance	Pierre et Jean PONS père et fils, le fils donataire de son père et mari de Marianne VERDIER suivant leur CM reçu par nous notaire habitant de Malassagnette p Rieutort ont reçu de Pierre VERDIER beau père audit Jean 299 L 12 sols d'acompte de la dot de ladite VERDIER
428	24/06/1745	POUGNET Pierre	Estables	quittance	Pierre POUCKET mari de Jeanne TARDIEU a reçu de Antoine TARDIEU son beau frère tous d'Estables 270 L argent de la dot de ladite Jeanne.
410	31/05/1745	REBAUBIER Pierre	Mende	vente	Pierre REBAUBIER tailleur d'habits de Mende, Guillaume et Pierre PALOT frères de Mende, Pierre FORESTIER du Chastel mari de Jeanne PALOT – Cm M° RENOARD – solidairement vendent à Jean PONS de Malassagnette p Rieutort une pièce de terre à la Bessière pour 130 L.
286	23/01/1745	RESSOUCHE Antoine BOUQUET Agnès	Lachamp Javols	CM	Antoine RESSOUCHE fils de Jean et feu Catherine PAGES de Quintignac p Lachamp et Agnès BOUQUET fille de feu Jacques et Marie DURANC de Orbbagnac P Javols.
335	22/02/1745	ROUME Jacques MARQUES Catherine	St Sauveur de Peyre	CM	Jacques ROUME fils de Pierre et feu Marguerite VALY de Crueize et Catherine MARQUES fille de Guillaume et feu Marie ESTEVENON des Soles le tout p St Sauveur de Peyre.
182	13/07/1744	ROUX Anne	St Léger de Peyre	Testament	Anne ROUX femme en secondes noces de Jean GRANIER journalier de Sarremjols p St Léger de Peyre malade fait son testament. Donne et lègue à Antoine, Jean Noel et Jean GRANIER ses trois fils cadets dudit GRANIER son mari pour tous droits de légitime maternels et supplément 13 L à chacun. Nomme HU autre Jean GRANIER son autre fils premier du nom à charge de payer les légats.
350	04/04/1745	SAINT LEGER Thomas	Ribennes	accord	Pierre BRUNEL de Chassagnes p Ribennes comme mari de Louise SAINT LEGER et Thomas SAINT LEGER de Ribennes passent un accord pour éviter un procès pour le partage des biens de feu Thomas SAINT LEGER et Jeanne BARRANDON ses beau père et belle mère.
299	28/01/1745	SAINT LEGER Thomas FORESTIER Jeanne	Ribennes	CM	Thomas SAINT LEGER garçon tailleur de Ribennes fils de feu Pierre aussi tailleur d'habits et Jeanne FORESTIER fille de feu Jean et Catherine BRINGER de Laubespain p Ribennes. Le fiancé assisté de sa mère et Jean ? Son oncle, la fiancée de sa mère et Jean FORESTIER son frère aîné de Laubespain. Jean FORESTIER frère de la fiancée s'engage à lui payer 300 L de droits de légitime . Marie DONNAREL mère du fiancé donne à son fils la moitié de ses biens et promet le restant à la fin de ses jours avec la moitié des charges se réservant 40 L et la faculté de demeurer dans la maison en se servant des meubles.

510	23/12/1745	SALES Jean	Javols	Testament	Agnès PLANCHON veuve de Jean SALES maréchal de Forges du Cros de Javols dit que son mari malade a fait son testament devant Etienne BOUT prêtre et curé de Javols après lequel il décéda. Donne à Jean SALE, Catherine , Anne, Marie et Françoise SALES ses enfants 30 L à chacun, à Jean SALES son fils tous les outils de son métier qui sont dans la maison ou boutique, veut que ses enfants soient nourris et entretenus dans sa maison suivant leur état et condition , nomme HU Agnès PLANCHON sa femme à charge de rendre l'hérité à tel de ses enfants qu'elle voudra choisir et quand bon lui semblera – fait le 08/03/1740
148	05/06/1744	SAVARIC Pierre	Recoules	Testament	Pierre SAVARIC journalier de Recoules p St Léger de Peyre vieux et malade fait son testament. Veut être enterré au cimetière de la chapelle Notre Dame de Recoules proche la tombe de feu Marguerite VALADE sa femme. Donne pour des messes, donne à tous ses autres parents 5 sols, nomm e HU Jean Pierre PLANCHON son cousin dudit lieu à la c charge de payer les dettes et légats.
492	16/11/1745	SAVARIC Pierre TICHIT Marguerite	St Léger de Peyre Ribennes	CM	Pierre SAVARIC journalier de Combechave p St Léger de Peyre et Marguerite TICHIT fille à feux François et Marguerite BOULET d'Arbouroux p Ribennes. Procédant comme personnes libres, la fiancée assistée de Jean et Antoine BOULET ses oncles maternels et de Noé TICHIT son frère
444	28/07/1745	SOUCHON Jean GIBELIN Louise	Ribennes	CM	Jean SOUCHON fils à feux Jean et Claudine BOULET et Louise GIBELIN fille à Pierre et feu Jeanne BRUN tous de Laubespain p Ribennes. Ledit SOUCHON comme personne libre et majeure, la fiancée assistée de son père. La fiancée se constitue tous ses biens dont 40 L gagnés de son travail et industrie hors la maison paternelle. Mre Romain DIEUFOLES prêtre en vertu du testament fait par Alexis de (JACQUET?) prieur de Ribennes portant légat en faveur de certainesn pauvres filles de Ribennes a payé de son argent 100 L provenant du légat au profit de la dite épouse.
489	14/11/1745	TICHIT Jacques	Ribennes	quittance	Jacques TICHIT mari de Marie BRUNEL de Pigeyres Basses p Ribennes a reçu de Pierre BRUNEL son beau père 450 L de la dot constituée à sa fille lors de leur CM reçu par nous notaire.
124	26/05/1744	TICHIT Jean	Combettes P Javols	quittance	Jean TICHIT mari de Marie Jeanne ESTEVENON a reçu de Pierre ESTEVENON son beau frère du Couffinet p Ste Colombe de Peyre 99 L de la dot de la dite ESTEVENON.

228	22/10/1744	TICHIT Jean	Ribennes	quittance	Jean TICHIT mari de Marianne DUMAS de Combettes p Ribennes a reçu de Jacques DUMAS son beau père du Cruzet p Ribennes 49 L 15 sols de la constitution de dot faite à la dite Marianne DUMAS lors de leur CM
366	20/04/1745	TICHIT Jean	Ribennes	quittance	Jean TICHIT de Chassagnes p Ribennes a reçu de Françoise MALAVIELLE à présent femme Jean Louis MEISSONNIER de Pigeyses Basses p Ribennes 41 L pour remboursement d'un prêt fait à Jean Pierre VANEL son premier mari
513	05/01/1746	TICHIT Pierre DURAND Jeanne	Ribennes Arzenc de Randon	CM	Pierre TICHIT fils à autre et Marguerite BOUTON ou BOITON de Chassagnes P Ribennes et Jeanne DURAND fille d'Antoine et Antoinette BRESSON de Costeboules p Arzenc de Randon. Assistés de leurs père et mère. Antoine et Pierre DURAND père et fils faisant pour eux et pour ladite BRESSON mère de la fiancée constituent 168 L à la fiancée.
364	17/04/1745	TONDUT Jacques	St Léger de Peyre	quittance	Jacques et Pierre TONDUT père et fils du lieu d'Espères p St Léger de Peyre demeurant à présent pour rentier à la métairie de la Borie , le fils mari de Jeanne GOUNY ont reçu de Pierre SEGUIN de Chapginiers p St Léger 99 L 15 sols de la constitution de ladite GOUNY – CM chez M° GIRAL notaire de Marvejols
284	22/01/1745	TONDUT Jacques AVIGNON Catherine	St Léger de Peyre Servièrès	CM	Jacques TONDUT fils d'autre Jacques et Marguerite NEGRE des Faux p St Léger de Peyre et Catherine AVIGNON fille de feu Jean Pierre et Marie CRUVEILLER de Lespinas p Servièrès. Le fiancé assisté de se père et mère, Pierre TONDUT son frère et donataire contractuel de leur père et mère, la fiancée de Pierre AVIGNON de Combemary son oncle paternel, Jean et Etienne CRUVEILLER ses oncles maternels de Combemary. Marie AVIGNON sœur de Catherine- Les parents du fiancé lui constituent 112 L de droits de légitime – Pierre TONDUT frère de Jacques- Les fiancés sont des journaliers.
111	09/05/1744	TONDUT Jacques et Pierre	Espères	quittance	Jacques et Pierre TONDUT père et fils du lieu d'Espères p St Léger de Peyre demeurant à présent pour rentier à la métairie de la Borie , le fils mari de Jeanne GOUNY ont reçu de Pierre SEGUIN de Chapginiers p St Léger 99 L 10 sols de la constitution de ladite GOUNY
272	31/12/1744	TRAUCHESSEC Etienne	Les Laubies	quittance	Etienne TRAUCHESSEC marié au Mas p Les Laubies a reçu de Julien et Jean Pierre TRAUCHESSEC ses père et frère de la Bessière p Ribennes 49 L 15 sols.

145	02/06/1744	TROCELLIER Jean MONDON Anne	Javols	CM	Jean TROCELLIER veuf fils de feux Pierre et Marguerite SAINT LEGER de Longuesagne p Javols et Anne MONDON fille de Jean et Catherine PLANCHON dudit lieu. Le fiancé comme personne majeure et libre, la fiancée assistée de ses père et mère.
248	23/11/1744	TROCELLIER Pierre CHASSARIC Marie Jeanne	Javols Aumont	CM	Pierre TROCELLIER fils de feu Pierre et Jeanne LAURANS de la Bessière p Javols et Marie Jeanne CHASSARIC fille de feu Jean et Marguerite MURET de la Chazotte p Aumont.
343	22/03/1745	VALANTIN Anné	Le Buisson	quittance	Anné VALANTINf fils unique et successeur de feu Jean VALANTIN du Buisson a reçu de Etienne ITIER de Peyreviolle p St Sauveur de Peyre mari de Catherine BEAUFILS 32 L que ledit ITIER était chargé de payer audit feu Jean VALANTIN lors de son mariage reçu par nous notaire .
97	25/04/1744	VANEL Jean	Espeisses	quittance	Jean VANEL d'Espeisses mari de Catherine BARRANDON a reçu de Jean BARRANDON son beau père de Villelongue p Les Laubies 199 L 10 sols de la constitution dotale faite à ladite Catherine BARRANDON lors de leur CM reçu par M° AYRALD
98	25/04/1744	VANEL Pierre	St Alban	quittance	Pierre VANEL de St Alban a reçu de Jean VANEL son frère aîné d'Espeisses P Les Laubies 325 L provenant de partie de ses droits fixés à son CM reçu par M° MATHIEU notaire de St Alban
403	24/05/1745	VEYRON Guillaume	Rieutort	quittance	Guillaume et autre Guillaume VEYRON père et fils de la Bessière p Rieutort ont reçu de Baptiste BESSIERE de Montchiroux p Lachamp 48 L argent provenant du contenu d'une obligation consentie par ledit BESSIERE à feu Jacques VEYRON le 06/10/1743.
122	21/05/1744	VIDAL Jacques	St Denis	cession	Jacques VIDAL fils et héritier de Jean et Jacques VIDAL ses père et ayeul de Mezery p St Denis débiteur envers Pierre TRINCAL de St Jean P Serverette lui délègue la somme due à prendre sur Jacques BARRANDON son beau frère de la Villedieu en conséquence de son contrat de mariage avec Isabeau BARRANDON reçu par M° ROCHE.
64	15/02/1744	VILARET Pierre MOULIN Antoinette	La Bessière Dalbières	CM	Pierre VILARET fils de feux Antoine VILARET et Marie PROUHEZE de la Bessière p Ribennes et Antoinette MOULIN veuve en secondes noces de Jean PASCAL fille de feux Jean MOULIN et Marguerite ROUSSET du lieu de Dalbières p Ribennes. Le fiancé assisté de Jacques PROUHEZE son oncle, Pierre PEPIN son beau frère de la Bessière . La fiancée a des enfants de ses deux mariages.